

**Membre Fondateur**

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaires



## NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

# NON À LA PAUPÉRISATION

1% d'augmentation générale du salaire de base (hors ancienneté) au 1<sup>er</sup> janvier 2006, un nombre de mesures G&T équivalent à l'an passé (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier également et une paritaire prévue en novembre) et la dernière étape de la réduction de l'abattement de zone...

Bref, c'est peu ou prou ce qu'a proposé la Direction l'an passé alors que dans le même temps les pertes de pouvoir d'achat continuent, les disparités s'accroissent et le point d'indice est toujours gelé pour la dixième année consécutive.

Pas d'effort particulier non plus, contrairement à notre revendication, pour les journalistes de plus de 15 ans d'ancienneté dont les carrières sont aujourd'hui bloquées.

Face à de telles propositions, les syndicats unanimes ont dénoncé ce nouveau pas vers la paupérisation de la majorité des salariés de France 3. Dans ce contexte, le SNJ est plus que jamais déterminé à obtenir :

- une véritable politique salariale basée sur une augmentation générale et substantielle des salaires (qui tienne compte de l'ancienneté et du rattrapage nécessaire du pouvoir d'achat)
- une revalorisation des frais de mission.

Paris, le 8 septembre 2006